



Communiqué

30 octobre 2020

## **Confinement : prévenons le phénomène de patients « privés de soins » observé au printemps dernier et ses conséquences...**

Face aux nouvelles mesures restrictives de déplacement, l'union syndicale AVENIR SPE-LE BLOC incite tous les patients à continuer de consulter leur médecin, et en cas d'intervention déjà programmée à se rapprocher de leur chirurgien pour évaluer leur situation médicale et éviter tout retard préjudiciable de prise en charge.

L'union syndicale AVENIR SPE-LE BLOC alerte en effet sur l'impact délétère des consultations retardées ou annulées, observé au début de l'épidémie de Sars-CoV-2, alors même qu'aucune consigne en ce sens n'avait été donnée à la population : l'activité médicale hors COVID s'était effondrée. Mais le COVID n'est pas la seule menace pour la santé des patients.

La situation sanitaire actuelle exige de pouvoir prendre en charge l'ensemble des patients COVID, sans pour autant négliger les autres pathologies. Le report éventuel des soins programmés ne peut résulter que d'un avis médical, et toute symptomatologie nouvelle grave ressentie par le patient doit être médicalement évaluée.

Les cabinets médicaux et les établissements ont pris toutes les mesures nécessaires à la sécurisation du circuit du patient afin d'éviter les contaminations liées au COVID : les patients peuvent donc s'y rendre sans appréhension.

.....

### **Contacts :**

LE BLOC - **Christine Morges** + 33 6 08 25 67 76 – [actu@christinemorges.fr](mailto:actu@christinemorges.fr)

AVENIR SPE : **DGM Conseil** +33 1 40 70 11 89 [shahan@dgm-conseil.fr](mailto:shahan@dgm-conseil.fr)

.....

L'Union syndicale AVENIR SPE- LE BLOC est l'alliance de deux structures syndicales LE BLOC et AVENIR SPE :

## LE BLOC

---

LE BLOC, union syndicale de l'AAL (Syndicat de médecins Anesthésistes Réanimateurs Libéraux) – du SYNGOF (Syndicat National des Gynécologues Obstétriciens de France) – de l'UCDF (Union des Chirurgiens de France) est le premier syndicat représentatif des anesthésistes, gynécologues obstétriciens, et chirurgiens de France. LE BLOC est signataire de la convention avec l'UNCAM en 2016. Il est le deuxième syndicat des médecins spécialistes libéraux Français.

## AVENIR SPE

---

Syndicat de médecins spécialistes depuis 1975, Avenir Spé résulte de la volonté des médecins spécialistes en janvier 2020 de s'émanciper d'une représentation poly-catégorielle d'un autre temps, et de représenter spécifiquement les attentes de la médecine spécialisée. Il regroupe la quasi-totalité des spécialités médico-techniques et chirurgicales.